

# Procès-verbal



Comité : Conseil d'établissement

Date : mercredi, le 21 décembre 2022

Heure : 19h10 à 21hrs

Lieu : École Sainte-Claire, Salle du Personnel

Personnes présentes :

**Directrice** : Nathalie Langelier

**Personnel** : Patrick Champagne, Nathalie L'Ecuyer, Natacha Provençal, Monica Rojas

**Parents** : Kunthy Chhim, Alexandre Michaud, Laurie Gignac, Patrick St-Denis

**Personnes absentes** : Danitsa Sanchez, Dominique Saumur

**Parent Substitut** : Stéphanie Dessureault

---

## 1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum

Les membres présents formant quorum, la réunion débute à 19h10. M. Michaud propose l'ouverture de la réunion.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour, M. St-Denis propose son adoption, appuyé par Mme Gignac.

## 3. Adoption du procès-verbal des dernières réunions (23 novembre et 7 décembre 2022)

Lecture du procès-verbal des deux dernières réunions. M. Michaud propose leur adoption, appuyé par Mme Provençal.

### 3.1 Suivi de la dernière rencontre

Un suivi du budget sera discuté au point 4.2.

## 4. Points pour approbation/adoption

### 4.1. Sorties

Le 20 janvier 2023, un illustrateur viendra à l'école. Il y a une sortie de prévue pour les classes de maternelle le 7 février 2023 à la Maison de la Culture. Le 21 février, les classes de 4<sup>ième</sup> années accueilleront les Neurones Atomiques à l'école. Ces sorties ne nécessitent aucune approbation. La Classe Blanche des classes de 6ièmes, qui aura lieu les 23 et 24 février 2023, a déjà été approuvée.

## **4.2. Budget**

Suivi de la rencontre du 23 novembre 2022 : Après avoir reçues les explications demandées (voir annexe) Mme L'Ecuyer propose l'adoption du budget, appuyé par Mme Provençal.

## **4.3. Anglais Intensif**

Il y a 55 élèves qui ont eu accès à la pige. Nous avons déjà eu un désistement. Suite à un questionnement de parent, M. Michaud propose que Mme L'Ecuyer demande aux enfants leur motivation à aller en anglais intensif lors de l'entrevue.

# **5. Points d'information**

## **5.1. Direction**

### **5.1.1 Période D'inscription**

La période pour les nouvelles inscriptions aura lieu du 11 au 31 janvier 2023. Les réinscriptions sont déjà faites. La soirée d'inscription aura lieu le 26 janvier 2023.

### **5.1.2 Projet Éducatif 2023-2027**

Mme Langelier explique aux membres du CÉ le but d'un projet éducatif et les bases nécessaires à son élaboration. Le CSSDM désire consulter les parents à cet égard pour avoir le pouls des parents. Le CÉ regarde le sondage que le CSSDM a préparé pour les parents. Il est décidé que les membres parents (le personnel école l'ayant déjà fait) répondent au dit sondage de façon individuelle et d'en rediscuter à une rencontre ultérieure avant de l'envoyer aux parents de l'école.

### **5.1.3 PEVR**

Mme Langelier explique que le PEVR (Plan D'Engagement Vers la Réussite) est en fait le « projet éducatif » du CSS. Le CÉ regarde le résultat de la consultation des directions d'établissements. Le CSSDM désire également consulter les parents à ce sujet. Le CÉ prend donc la même décision que pour la consultation du Projet Éducatif.

### **5.1.4 Mouvement de Personnel**

Une nouvelle enseignante en 5<sup>ième</sup> année sera présente jusqu'à la fin de l'année scolaire. Il n'y a toujours pas d'enseignant pour la classe de 3<sup>ième</sup> année.

## **5.2. Parents et OPP**

### **5.2.1 Consultation des élèves**

M Michaud ira rencontrer le Conseil-Élève à la mi-janvier. Discussion à la prochaine rencontre.

### **5.2.2 Pétition Louise-Trichet**

M Michaud propose de partager aux parents de l'école une pétition rédigée par des parents de l'école Louise-Trichet, qui désirent l'ajout d'une annexe à cette école.

### **5.2.3 Comité de parents**

Mme Saumur étant absente, il n'y a pas de suivi pour l'instant.

### **5.3. Personnel enseignant**

Aucun point à rapporter.

### **5.4. SDG**

M Champagne mentionne qu'il a révisé la réglementation, car il y a désormais un canevas officiel à suivre. Il y a eu quelques ajouts d'informations (ex : en cas de deux semaines d'absences prolongées). Voir la réglementation en pièce jointe.

M St-Denis propose l'adoption de cette réglementation, appuyée par M Michaud.

## **6. Correspondance**

Aucune correspondance à rapporter.

## **7. Varia et points divers**

- 1) M St-Denis demande si les informations du budget est publique. Mme Langelier mentionne que cela devrait être une information publique, et propose de le déposer sur le site web de l'école.
- 2) M St-Denis mentionne qu'il faudrait d'ailleurs mettre le site web de l'école à jour.
- 3) Mme Gignac mentionne la sécurité autour de la cour d'école, en rapport avec les portes des clôtures qui demeurent ouvertes lors des entrées.
- 4) M Chhim mentionne qu'il serait une bonne idée de faire une demande de brigadier pour le coin des rues Lebrun et Pierre-de-Coubertin.

## **8. Levée de la réunion**

M. Michaud propose la levée de l'Assemblée à 21hrs.

---

**Alexandre Michaud**  
**Président**

---

**Nathalie Langelier**  
**Directrice**

## Annexe 1 : explication en lien avec le budget :

De : Jean Gérard Fils Joseph <[jean.gfj@csdm.qc.ca](mailto:jean.gfj@csdm.qc.ca)>

Envoyé : 29 novembre 2022 14:56

À : Langelier Nathalie <[langeliern@csdm.qc.ca](mailto:langeliern@csdm.qc.ca)>

Objet : Détails - Budget & dépenses au fonds 7 \_ Sainte Claire \_ 100-009

Bonjour Mme Langelier,

Je vous fais parvenir, en pièces jointes, le fonds 7 en date du 29 novembre 2022 @ 14 :28. Ci-après les explications relatives au fonds 7 :

Dans le fonds 7 en 2022-2023, se trouvent deux types de budget :

- 1.- École montréalaise : **49 155 \$**
- 2.- Jeune public : **8 300 \$**

### 1.- École montréalaise : 49 155 \$ → Dans un budget, on a utilisé :

a) 39 779 \$ pour payer 40 % de poste en orthopédagogie d'où la dette de -39 779 \$. Pourquoi on installe la dette ? R\_ Afin d'enlever le cout en salaire qui est déjà engagé pendant l'année.

- 3101 - 7800 // 162-713-810 // Bolduc Chantal : 20 %

- 3101 - 22977 // 112-769-000 // Morin Sophie : 20 %

b) 697 \$ pour de la suppléance .

### Il reste 8 679 \$ dans école montréalaise

Budget	49 155,00 \$
40 % salaire	(39 779,00) \$
Suppléance	(697,00) \$
<b>Solde au 2022-11-29</b>	<b>8 679,00 \$</b>

2.- Jeune public : **8 300 \$** → De ce montant on a fait un dépôt pour une sortie à Écomuseum pour 188.25 \$ net ( Dépôt moins remboursement de TPS/TVQ )

Budget	8 300 \$
Dépôt _ Écomuseum	188 \$
<b>Solde au 2022-11-29</b>	<b>8 112 \$</b>

### Il reste 8 112 \$ dans Jeune public

Historique sur le réel de 100-009-7-27200-586 ACTIVITÉS CULTURELLE.SORTIE-ADMISSION-VO (999999999)

Type tx		Facture Commande Écriture	Paiement Dépôt	Réel	Date	Centre/ projet	Classement	Commentaire	Bloc-notes
Facture	Ecomuseum	3091	406	202.50	2022-10-18		001200	Dépôt activité avril 2023	
Journal(ct)		T21031-01		-14.25	2022-10-31			Remboursement tps-tvq au 2022-10-31	
Cumulatif de fin :				188.25					

En résumé, le fonds 7 dans son ensemble a un solde de **16 791 \$**, se trouvant dans le rapport PDF, réparti de la façon suivante :

- École Montréalaise : 8 679 \$
- Jeune public : 8 112 \$

Solde_École Montréalaise	8 679 \$
Solde_ Jeune public	8 112 \$
<b>Solde du fonds 7</b>	<b>16 791 \$</b>

J'espère que ces explications vous conviennent, au besoin n'hésitez pas à me contacter.

Cordialement !

**Gérard Fils J. Jean** | Agent d'administration | BAFCB | SRF | CSSDM  
(514) 596-6418, poste 5314 | [jean.gfj@csdm.qc.ca](mailto:jean.gfj@csdm.qc.ca)



Dans le contexte actuel, le personnel du Service des ressources financières du Centre de services scolaire de Montréal assure le maintien des services en mode télétravail.  
Nous vous remercions de privilégier les communications par courriel.